

**6 Société et Culture**

**Droits de l'Homme**

**D'importants efforts faits par le Gabon**

**AEE**  
Libreville/Gabon

**CÉLÉBRÉE** chaque 30 mai, la Journée nationale des droits de l'Homme a été organisée, cette année, au Centre d'accueil pour enfants en difficultés sociale d'Angondjé, où s'y est rendu, pour la circonstance, le représentant du Fonds des Nations-unies pour l'enfance (Unicef) au Gabon, Stephan Grieb. En compagnie de l'ambassadeur du Togo au Gabon, des secrétaires généraux des ministères de la Justice et de la Protection sociale afin d'attirer l'attention sur la détresse des enfants en difficulté, Cette journée qui commémore, depuis 2007, l'engagement résolu du Gabon à lutter contre la traite des personnes permet de renforcer la prise de conscience et l'engagement en faveur des enfants, a expliqué le représentant de l'Unicef au Gabon. Qui n'a pas man-



Photo : Abel Eyeghe

Une vue des officiels au centre d'accueil d'enfants en difficulté sociale d'Angondjé.

qué de fustiger la traite des enfants qui va crescendo dans plusieurs pays d'Afrique. Et le Gabon, selon lui, en raison de sa stabilité économique et politique, constitue un pôle d'attraction pour les réseaux de trafic d'enfants

qui voient leur avenir compromis. « Mais fort heureusement, souligne Stephan Grieb, la réponse des autorités locales a été à la hauteur de l'enjeu. Ils n'ont ménagé aucun effort pour apporter à ces enfants protection et



Photo : Abel Eyeghe

Les pensionnaires du centre.

appui.» Notamment au niveau législatif et répressif pour combattre ce phénomène. « Je me réjouis donc de ces efforts et tiens à saluer ce partenariat exemplaire noué avec les gouvernements du Togo et du Bénin avec l'appui des

Nations-Unies, notamment l'Unicef et l'OIM, qui permettra de jeter les bases d'une réponse efficace et pérenne à la traite des enfants, prélude à la restauration des droits des enfants», s'est-il réjoui.

**Opération de pose de sabots de Denver dès lundi**

**On fait comment maintenant ?**

**AJT**  
Libreville/Gabon

*C'est la question que se posent bon nombre d'automobilistes à l'annonce par la Préfecture de police de Libreville de l'opération de pose de sabots dès le début de la semaine prochaine.*

UN communiqué des Forces de police nationale faisant état d'une opération de pose de sabots dans les communes de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum a été rendu public jeudi soir. La mesure, si elle vise uniquement à lutter contre "la persistance des stationnements anarchiques", comme indiqué,



Photo : IMM

Faute de parkings publics, les usagers garent leurs véhicules sur la chaussée comme ils le peuvent à Libreville. Photo de droite : Un exemple de stationnement anarchique à Nkembo.

pourrait être salutaire. Vu qu'à Libreville par exemple, encombrements, congestion du trafic et circulation difficile sont, entre autres, les conséquences des stationnements anarchiques dans les artères du

centre-ville, les marchés et certains quartiers de la capitale gabonaise. Mais il est important aussi de souligner que cette situation n'est que la résultante du manque de parkings publics, dans une ville de Libreville où ce type d'investissement n'a pas suivi le développement fulgurant du parc automobile. Cette absence criante de parkings contraint naturellement les automobilistes librevillois à garer, pêle-mêle, les véhicules sur le moindre espace qui s'offre à eux. Le cas le plus emblématique reste celui du centre-ville où, à part quelques parkings privés, rien n'a été entrepris dans ce sens. Faute donc d'espace où se garer pour les voitures, arrêts-bus, terre-pleins et même trottoirs réservés aux piétons sont littéralement pris d'assaut. Même les taxis ont du mal à trou-



Photo : Arisfide Moussavou

ver un endroit pour stationner et embarquer les nombreux piétons qui attendent parfois sous le soleil ou la pluie. C'est qu'à première vue, les différentes infrastructures (bâiments administratifs et voiries) construites à coups de millions, voire de milliards de francs, ont été réalisées sans qu'il ne soit tenu compte, parallèlement, des mouvements que tout cela devait engendrer au plan démographique. En un mot, serait-on tenté de dire, l'urbanisation n'a pas vraiment suivi. « La ville a été construite sans prendre en compte l'évolution démographique galopante. A l'époque, l'autorité était loin d'imaginer qu'en 2018, même la dame de ménage disposerait d'un véhicule. Cette opération n'est qu'un prétexte. Après le gaz qui augmente, on nous met les sabots, juste

parce qu'on cherche à tout prix l'argent pour renflouer les caisses. Qu'à cela ne tienne, attendons le 4 juin comme indiqué pour voir le ballet de sabots sur l'ensemble des véhicules des fonctionnaires qui travaillent au centre-ville et dans les environs des marchés», avance un usager dont les bureaux se trouvent au centre-ville. Comme ce Librevillois, moult questions taraudent les esprits : le commandement en chef de la police nationale a-t-il pris en compte tous ces paramètres liés à une urbanisation mal pensée, avant d'envisager cette mesure ? "Comment on fait ?" "Où garer les véhicules aux heures de travail?", autant d'interrogations entendues çà et là depuis que ce communiqué défile sur les réseaux sociaux. Qu'a-t-on prévu pour éviter que les véhicules ne se garent de façon anarchique ?

**Communiqué des Forces de police nationale**

• Pose des sabots à Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum

AU regard de la persistance des stationnements anarchiques des véhicules dans les communes de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum, sur instruction du Commandant en chef des Forces de police nationale, le Préfet de police de Libreville informe les populations de la pose systématique des sabots sur les véhicules délictueux. Ceci dans le strict respect du code de la route à compter du **lundi 04 juin 2018**.

Tout contrevenant se verra infliger une contravention routière payable à la Préfecture de police de Libreville (sis en face du cinéma "Le Komo") ou dans les services du Trésor Public.

Contacts utiles:  
**04.18.12.12 / 01.76.48.90**  
**Facebook : préfecture de police de Libreville**

**Ici et ailleurs**

• Cinéma  
"Mon histoire à Mayumba"



Photo : D.R

C'est le titre du premier film de Serge Abessolo sous la casquette de producteur. Le tournage, qui a démarré vendredi, se déroule entre Libreville et Mayumba, plus précisément au lycée Jean-Baptiste Moandat. Et ce, jusqu'au 28 juin prochain.

• Bienfaisance  
**Le "Vide Grenier" du Rotary club Libreville Sud**  
Le Rotary club Libreville Sud organise, ce dimanche, la 6e édition de son action caritative le "Vide grenier" où divers objets (de la lingerie essentiellement) seront vendus à des prix modiques et symboliques. Les recettes générées serviront, avec l'appui d'autres bienfaiteurs, à la matérialisation du projet phare du club : la construction d'un orphelinat moderne dans la zone d'Owendo. Il est également prévu une tombola avec de nombreux lots à gagner. Le public est vivement attendu.

• People  
**Koffi Olomidé renvoyé en procès pour agressions sexuelles**

Le chanteur congolais Koffi Olomidé sera jugé en France, accusé d'avoir à plusieurs reprises agressé sexuellement et séquestré quatre de ses danseuses en région parisienne, entre 2002 et 2006, a-t-on appris hier de source judiciaire. La star de la rumba congolaise, âgée de 61 ans, a été renvoyé le 31 janvier en correctionnelle par une juge d'instruction de Nanterre (près de Paris) pour des faits qui se seraient déroulés notamment dans un pavillon d'Asnières-sur-Seine (région parisienne), que l'artiste louait et où il hébergeait ses danseuses en marge de concerts ou d'enregistrements dans l'Hexagone, selon cette source. Parti précipitamment de France en août 2009 alors que sa mise en examen, assortie d'une demande de détention provisoire, avait été requise par le parquet de Nanterre, Koffi Olomidé est depuis sous le coup d'un mandat d'arrêt international, d'après la source.

**Rassemblés par I. I & F.S.L.**